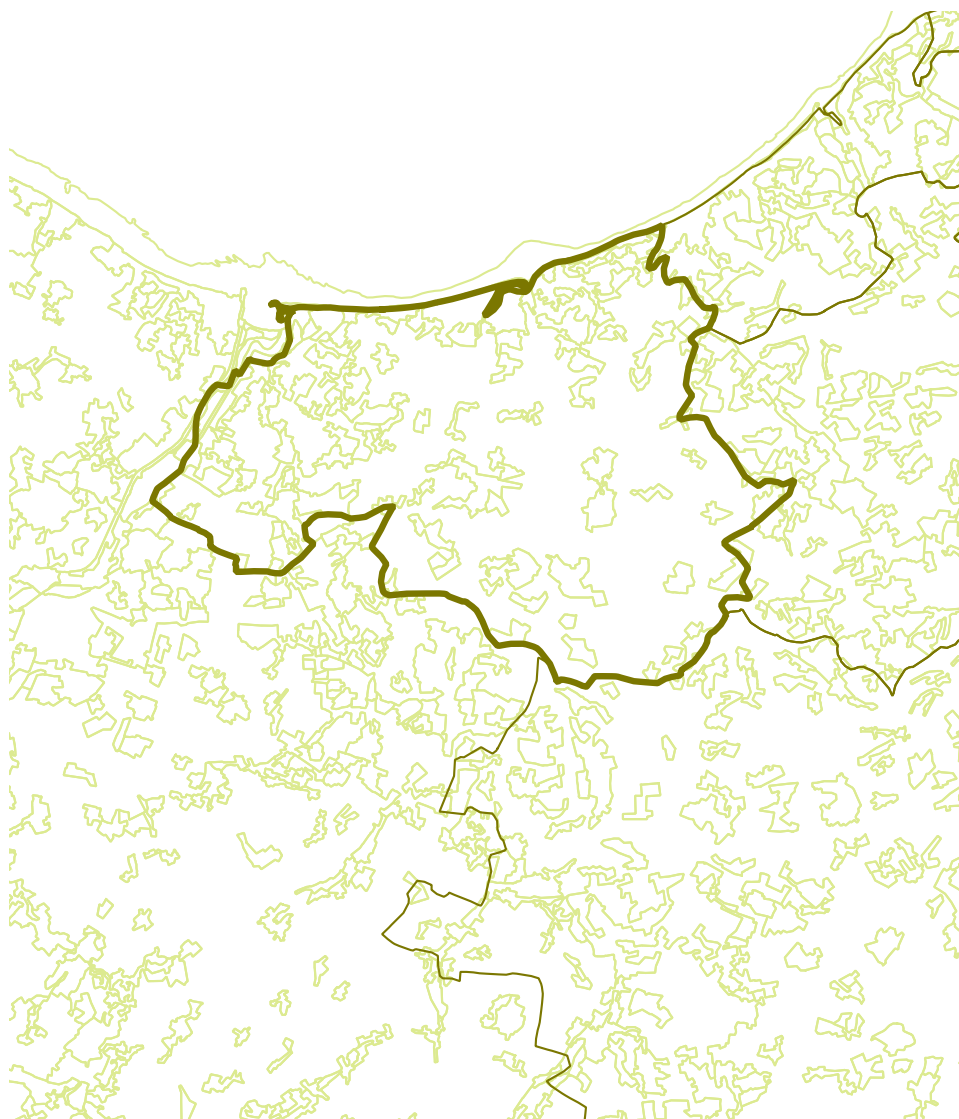


PORTRAIT DE TERRITOIRE



#2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

TENDANCES DE TERRITOIRE

Découvrez les grandes dynamiques à l'œuvre sur le territoire de l'intercommunalité à travers des indicateurs clés, des graphiques et des analyses thématiques synthétiques.



SOMMAIRE

1. **Dynamiques démographiques** p...**4**
2. **Dynamiques d'occupation des logements** p...**6**
3. **Dynamiques du marché immobilier** p...**8**
4. **Dynamiques économiques** p...**10**
5. **Dynamiques d'artificialisation des sols** p...**12**
6. **Dynamiques des équipements de santé** p...**14**
7. **Dynamiques des équipements de proximité** p...**16**
8. **Dynamiques du tourisme** p...**18**
9. **Évolution des limites intercommunales** p...**20**
10. **Évolution des zones d'emploi** p...**22**

INTRODUCTION

L'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine est un acteur des projets, de l'aménagement, de l'attractivité et du rayonnement du territoire.

Pour accompagner les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'estuaire de la Seine, elle diffuse une connaissance partagée du territoire dans toutes ses composantes et ses échelles d'interprétation.

L'Agence publie depuis plusieurs années les *Données clés*, portrait synthétique de chaque intercommunalité du territoire de l'Estuaire de la Seine.

Dans la même collection intitulée *Portrait de territoire*, les *Tendances de territoire* présentent les dynamiques de chacune des intercommunalités de l'estuaire de la Seine. Ce nouveau document identifie les grandes tendances en termes démographiques, d'habitat, d'emploi, d'artificialisation des sols, d'équipements... ayant un impact sur le territoire.

L'Agence développe ses analyses pour ses adhérents et apporte aux acteurs et décideurs une observation, une analyse et une expertise capables de guider les politiques publiques.

Méthodologie

Les cartes et données issues du recensement de la population présentées dans le document ont été réalisées avec les découpages administratifs en vigueur au premier janvier 2020. Les données présentées à l'échelle de l'EPCI résultent d'une agrégation des communes formant le nouveau territoire des intercommunalités au 1^{er} janvier 2020.

En raison des arrondis dans les données présentées en pourcentage, le total peut parfois être différent de 100.

Dynamiques démographiques

Sources : Insee, Recensements de la population, Etat civil.

1.



Nombre d'habitants

+ 3,9 %

entre 2007 et 2017

31 200 habitants

en 2017



+ 33,6 %

depuis 1975

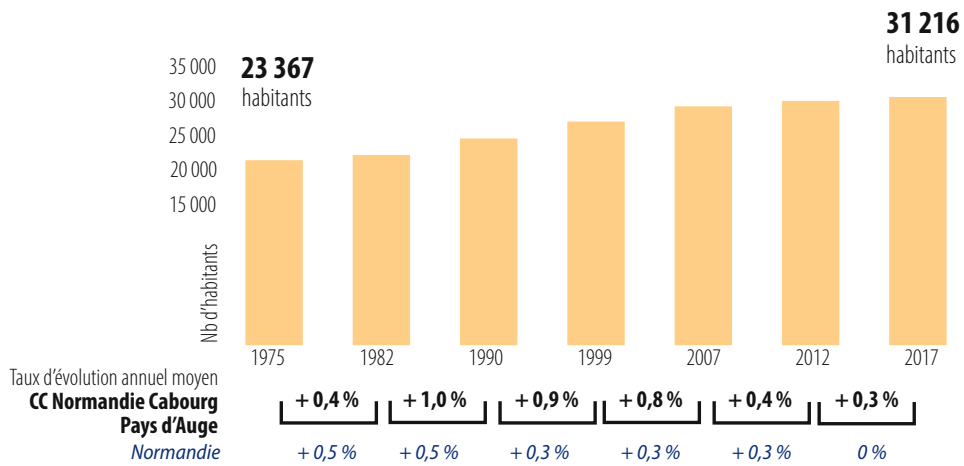
Le territoire de la communauté de communes de Normandie Cabourg Pays d'Auge compte plus de 31 200 habitants au recensement 2017. Depuis 1975, la population progresse de façon constante : + 0,7 % par an, contre + 0,3 % en Normandie. La commune la plus peuplée du territoire, Dives-sur-Mer, est l'une des seules à connaître un recul démographique (- 5,6 %, soit - 326 habitants).

La hausse de la population a été particulièrement importante entre 1982 et 2007. Depuis, la population progresse moins vite mais davantage qu'en Normandie, grâce à une plus forte hausse des plus de 60 ans. Les seniors sont surreprésentés en 2017 (34 %, contre 27 % en Normandie).

La communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge compte 14 148 ménages en 2017. Les couples sans enfant sont nettement plus fréquents (32 % contre 28 % pour la Normandie). Les personnes seules représentent 34 % de la population (36 % en Normandie), 25 % sont en couple avec des enfants (26 % en moyenne) et 8 % sont des familles monoparentales (9 % pour la région). Sur les 10 dernières années, le nombre de ménages progresse nettement plus vite qu'en Normandie (respectivement + 11,9 % et + 7,3 %), grâce à une plus forte hausse des personnes seules, des couples sans enfant ainsi que des familles monoparentales. 45 % des plus de 80 ans vivent seuls. Ils représentent 1 017 personnes en 2017, soit 285 de plus qu'il y a 10 ans.

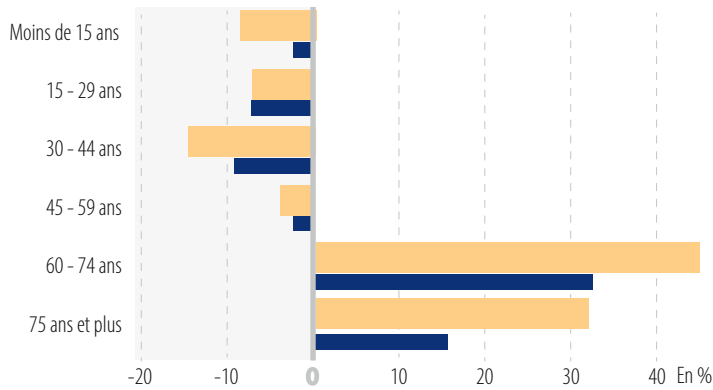
POPULATION

Évolution entre 1975 et 2017

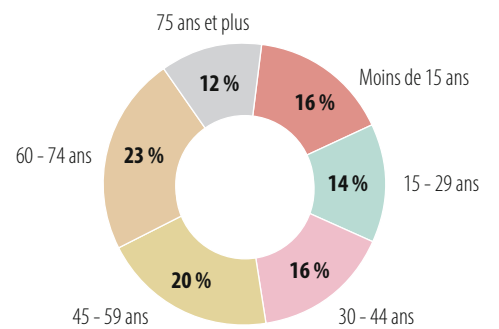


CLASSES D'ÂGE

Évolution entre 2007 et 2017

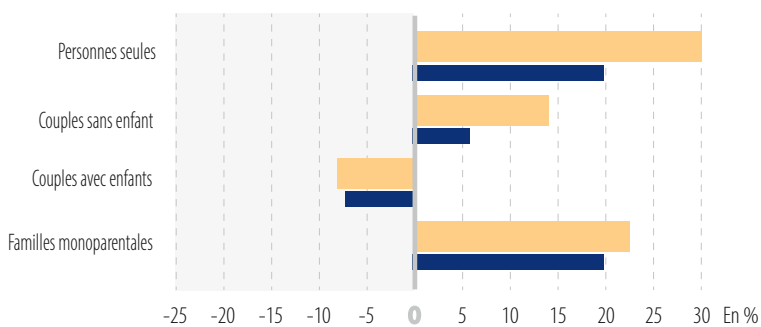


Répartition par âge en 2017



MÉNAGES

Évolution entre 2007 et 2017



Dynamiques d'occupation des logements

2.

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017.



Nombre
de logements

+ 1,0 %

entre 2012 et 2017

Normandie : + 0,9 %

33 625 logements
en 2017

Le parc de logements de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge est constitué de 33 625 logements, majoritairement des résidences secondaires (54 %), un chiffre qui s'explique par le caractère touristique et balnéaire de la communauté de communes.

Le parc de résidences principales est, quant à lui, majoritairement occupé par des propriétaires (67 %), c'est bien plus qu'au niveau régional (58 %). L'accroissement du parc de logement suit la tendance régionale avec une progression moyenne de 1 % par an entre les deux derniers recensements de 2012 et 2017.

Dans la communauté de communes Cabourg Normandie Pays d'Auge, on observe que la population augmente ainsi que le nombre de ménages qui augmente deux fois plus que la population. C'est un signe du phénomène de desserrement des ménages, qui est marqué compte tenu de la part de la population âgée du territoire.

Entre les deux recensements, pour 100 logements supplémentaires, le territoire a accueilli 49 ménages supplémentaires (c'est 60 ménages à l'échelle normande), 31 résidences secondaires et 19 logements vacants. L'accueil de ménages supplémentaires quand le parc de logements s'accroît est le signe de l'adéquation entre l'accroissement de l'offre de logements sur le territoire et les dynamiques démographiques à l'œuvre sur celui-ci.

Compte tenu du caractère touristique du territoire, le nombre de résidences secondaires supplémentaires est plus important qu'au niveau régional (6 résidences secondaires pour 100 logements supplémentaires en Normandie).

La vacance des logements sur le territoire est faible comparativement à la Normandie, et nécessaire pour le bon fonctionnement du parc de logements (3,5 % de logements vacants du territoire en 2017, contre 8,2 % à l'échelle régionale).

SUR 100 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES entre 2012 et 2017 on recense...



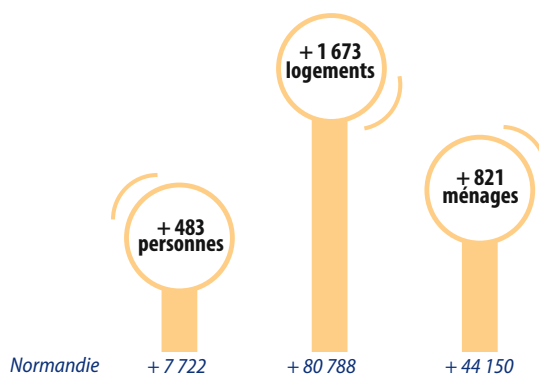
Méthodologie

Le recensement de la population établi par l'INSEE permet de calculer le nombre total de logements sur un territoire. Le nombre total de logements se répartit en trois types d'occupation du parc : les résidences principales, les résidences secondaires et les logements vacants.

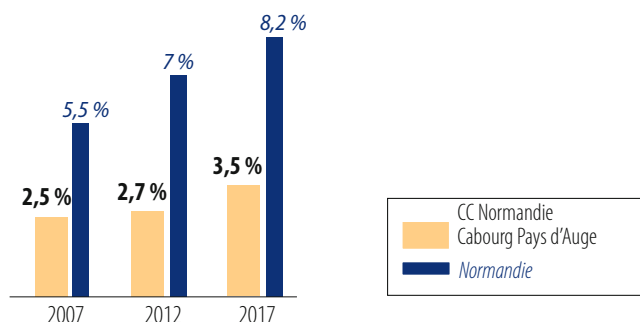
En rapportant l'évolution de chaque parc entre deux périodes à l'évolution du nombre de logements, on étudie quel type de parc (résidence principale, résidence secondaire ou logement vacant) évolue quand le nombre de logements évolue sur un territoire. On peut alors identifier le nombre de résidences principales, de résidences secondaires et de logements vacants, supplémentaires pour 10 logements en plus sur le territoire entre deux périodes.

INDICATEURS DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

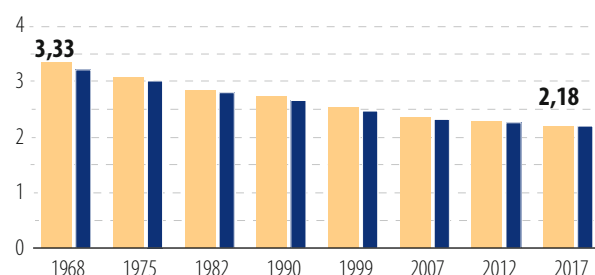
Évolution entre 2012 et 2017



TAUX DE VACANCE



NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE



Dynamiques du marché immobilier

3.

Sources : demandes de valeurs foncières (DVF) prétraitées par l'EPFN - 2019.



Nombre de biens négociés – 15 %
entre 2017 et 2018

670 transactions
en 2018

Avec près de 670 transactions en 2018, le marché immobilier de la communauté de communes Normandie – Cabourg – Pays d'Auge enregistre un volume de transactions plus bas que les années précédentes.

Cette tendance locale s'oppose à la dynamique nationale et régionale d'un marché immobilier particulièrement actif en 2018. Le marché local se divise presque en 2 avec 52 % de transactions d'appartements et 48 % de transactions de maisons.

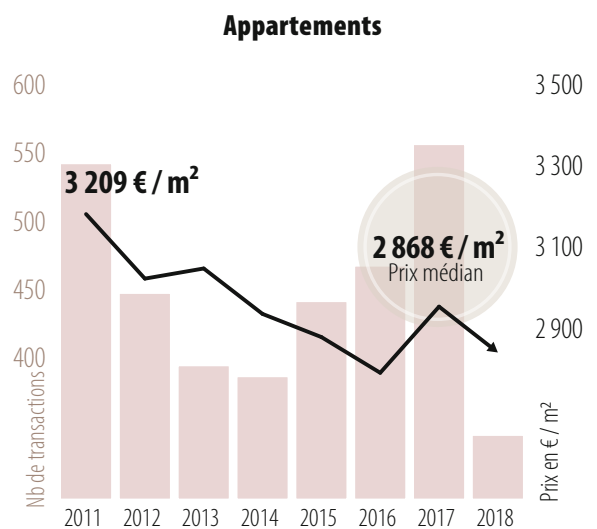
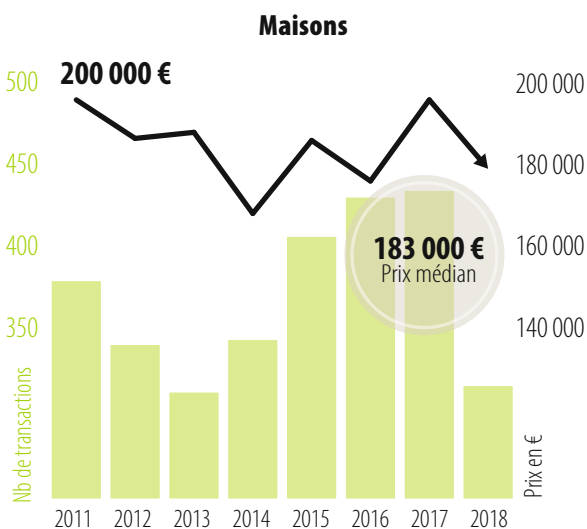
Dans l'intercommunalité, le prix médian d'un appartement se situe autour de 2 880 € / m². Ce sont les communes d'Houlgate, Dives-sur-Mer et Cabourg qui concentrent les transactions. Les prix sont plus élevés à Cabourg et Dives-sur-Mer (plus de 3 000 € / m²) qu'à Houlgate (2 500 € / m²).

Concernant les transactions de maisons, le prix médian est de 183 000 €. Dives-sur-Mer enregistre le plus de transactions de maisons (plus de 80) puis vient Houlgate (65 transactions). Les communes de Dozulé et Gonneville-sur-Mer enregistrent respectivement 30 et 20 transactions, Auberville plus d'une quinzaine et Cabourg plus d'une dizaine. Les prix varient fortement : de plus de 320 000 € à Gonneville-sur-Mer et Auberville à 240 000 € à Houlgate. À Dives-sur-Mer, Cabourg et Dozulé, le prix médian pour acquérir une maison est compris entre 163 500 € et 133 000 €. La variation des prix observés s'explique par les types de biens vendus selon les communes : à Dives-sur-Mer, Cabourg et Dozulé, la majorité des biens vendus sont des petites maisons (moins de 70 m² ou entre 70 à 100 m²), tandis qu'à Auberville et Houlgate, il s'agit plutôt de grandes maisons (entre 100 et 150 m² ou au-delà de 150 m²).

PRIX MÉDIAN ET ÉVOLUTION DES PRIX



ÉVOLUTION DES PRIX ET DU NOMBRE DE TRANSACTIONS



4.

Dynamiques économiques

Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2017.



+ 3,2 points du taux d'activité

en 10 ans

74,3 % d'actifs

en 2017



+ 1,2 points du taux de chômage

en 10 ans

11,8 % de chômeurs

en 2017

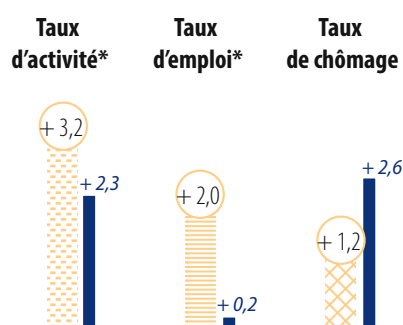
En 2017, le taux d'activité des habitants de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge est légèrement supérieur à celui observé à l'échelle régionale (respectivement 74,3 % et 73,4 %), grâce à une importante progression en 10 ans. La part des personnes en emploi est également plus élevée (65,5 % contre 63,4 % en Normandie). L'emploi des femmes est dynamique, avec une forte hausse du taux d'activité (+ 5 points, contre + 3,9 points pour la région) et du taux d'emploi (+ 4,3 points, contre + 2,3 points pour la région). Dans le même temps, l'accès à l'emploi des hommes s'est dégradé (- 0,3 point, contre - 2 points en région).

Le taux de chômage (au sens du recensement de la population) augmente durant cette période, mais moins qu'à l'échelle régionale. Les hommes sont davantage impactés (+ 2,1 points, contre + 3,5 points en Normandie). Les femmes connaissent quant à elles une très légère hausse (+ 0,2 point, contre + 1,5 point en Normandie) et atteignent en 2017 un niveau équivalent à celui des hommes.

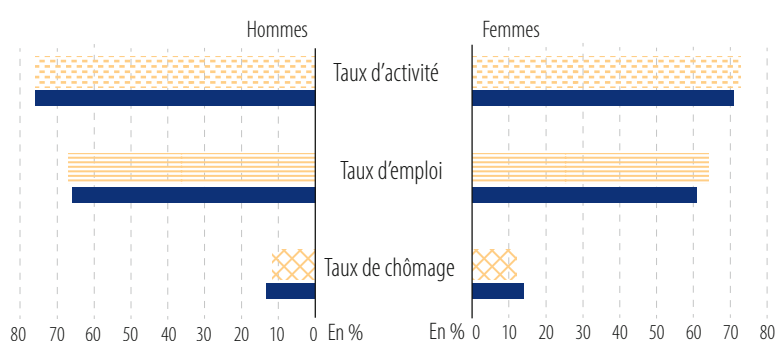
Les catégories socio-professionnelles des habitants de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge sont assez proches de celles observées à l'échelle régionale. Durant les 10 dernières années, les employés et les ouvriers ont fortement reculé. À l'inverse, les cadres, les professions intermédiaires ainsi que les artisans, commerçants et chefs d'entreprise progressent. Le territoire se caractérise par une plus forte présence des emplois dans les services de proximité et la distribution, ainsi que dans le bâtiment et les travaux publics. Entre 2007 et 2017, les services et prestations aux entreprises progressent fortement.

SITUATION FACE À L'EMPLOI

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)

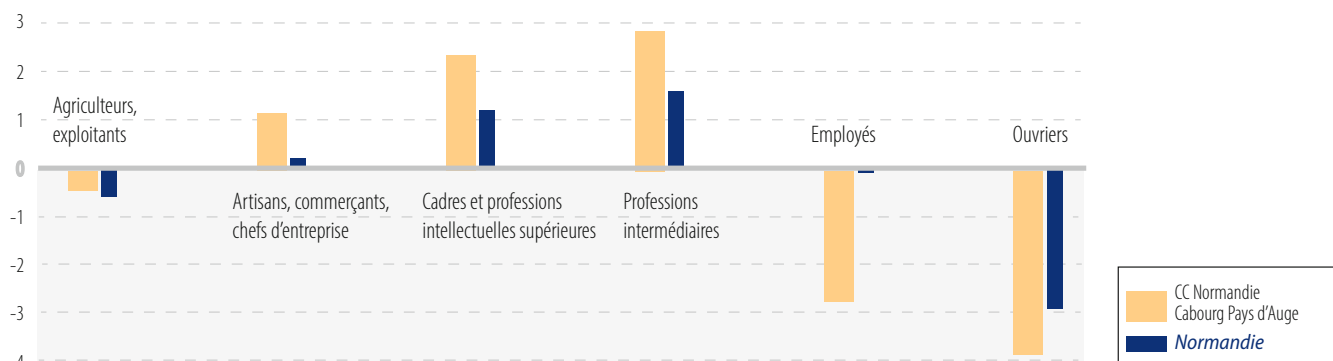


Répartition par sexe en 2017



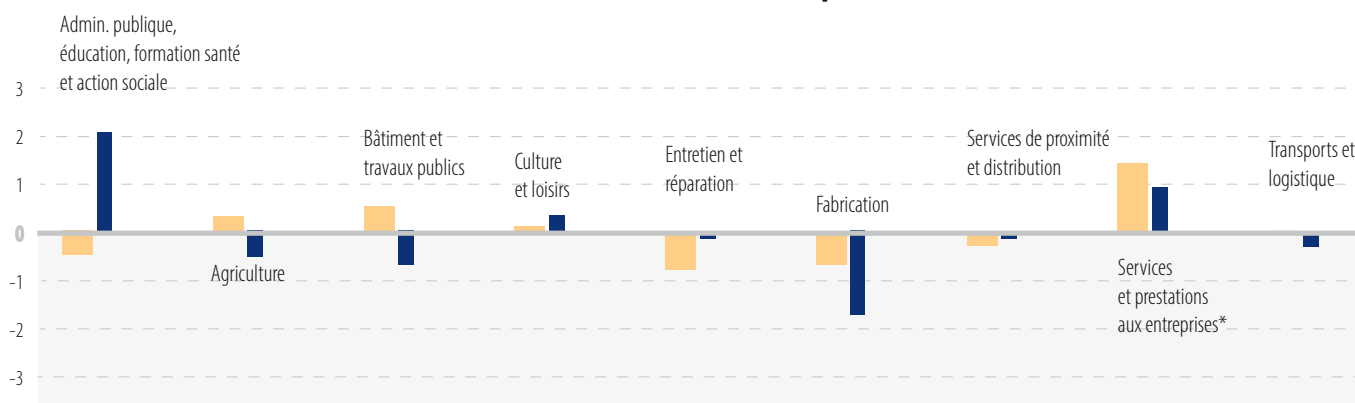
CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)



L'EMPLOI PAR GRANDES FONCTIONS

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)



* Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante.

* Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs occupant un emploi et l'ensemble de la population correspondante.

* Conception, recherche, prestations intellectuelles, gestion et commerce inter-entreprises.

Dynamiques d'artificialisation des sols

Sources : Fichiers fonciers / Observatoire national de l'artificialisation.



Artificialisation

308 ha

artificialisés en 10 ans

5.

Plus de 300 hectares ont été artificialisés entre 2009 et 2019 dans la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge sur les 21 000 hectares artificialisés en Normandie. Pour la communauté de communes cela représente l'équivalent de 43 terrains de foot par an pendant 10 ans.

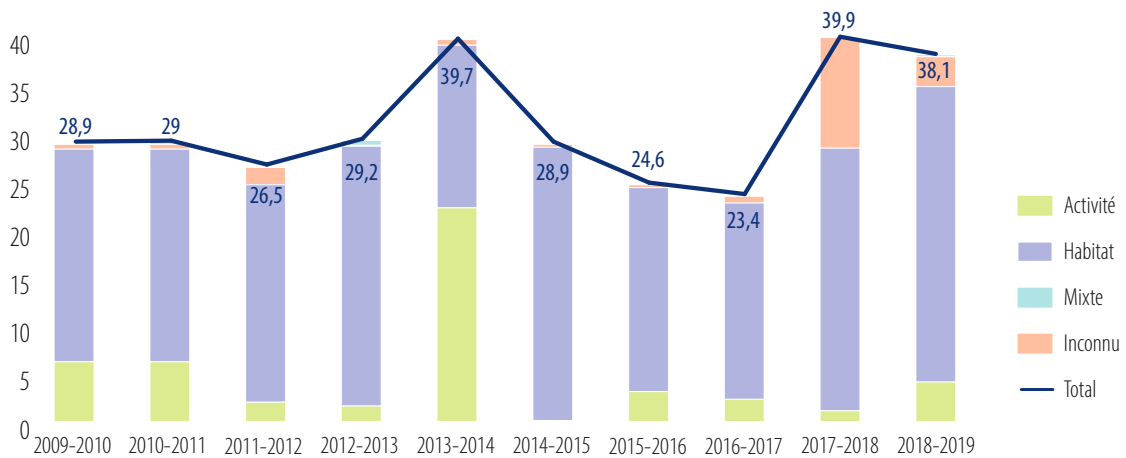
Contrairement à la majorité des intercommunalités de l'Estuaire pour lesquelles on observe une baisse de l'artificialisation entre 2009 et 2019, la communauté de communes voit la mobilisation foncière augmenter de 31 %. Cette évolution est à l'opposé de la tendance régionale (- 24 %) et nationale (- 27 %).

Comme aux échelles française et normande, c'est l'habitat qui participe le plus à l'artificialisation des sols dans l'intercommunalité, avec une augmentation ces dernières années du foncier mobilisé pour des opérations d'habitat.

L'indice d'efficacité démographique de l'artificialisation montre que l'intercommunalité accueille 7,4 ménages supplémentaires par ha artificialisé. C'est plus qu'au niveau régional (6,2 ménages par ha artificialisé). Avec 839 ménages supplémentaires entre 2012 et 2017 et 114 ha mobilisés pour l'habitat sur la même période, la pression démographique est particulièrement forte et la mobilisation foncière est relativement contenue. Sa localisation privilégiée entre la côte fleurie et l'agglomération de la région caennaise en fait un territoire attractif.

Bien que n'étant pas dans une tendance à la baisse de sa consommation foncière, le territoire parvient à proposer un stratégie d'aménagement performante pour répondre à son accueil conséquent de nouveaux ménages.

VOCATION DE L'ARTIFICIALISATION par année et par type



EFFICACITÉ DÉMOGRAPHIQUE DE L'ARTIFICIALISATION

+ 839 ménages
entre 2012 et 2017

+ 114 ha artificialisés
à vocation d'habitat entre 2012 et 2017

7,4

ménages accueillis par ha artificialisé

Normandie : 6,2

Méthodologie

Faire le lien entre l'artificialisation et les dynamiques démographiques permet de mettre en évidence un indicateur d'efficacité de l'artificialisation des territoires à vocation d'habitat. Quand un ménage s'installe sur un territoire, il a besoin d'un logement, existant ou à construire. Un indicateur élevé dévoile une artificialisation efficace car engendrant peu de consommation foncière par rapport au nombre de ménages accueillis. À l'inverse, un faible chiffre démontre une surconsommation de l'espace au regard du nombre de ménages supplémentaires. D'autre part, là où l'augmentation du nombre de ménages est importante, la pression est plus forte sur le foncier. Dans ce cas, l'artificialisation peut sembler plus efficace en comparaison des territoires où il n'y a pas ou peu de nouveaux ménages et donc une faible pression foncière. On peut alors questionner le lien entre les dynamiques en cours sur un territoire et l'artificialisation de celui-ci.

Dynamiques des équipements de santé

6.

Sources : Insee, BPE 2019 - DREES – Statistique Annuelle des Etablissements de Santé - * Toutes filières, hospitalisation complète.



Nombre de médecins
généralistes libéraux

- 52,7 %
entre 2009 et 2019

26 en 2019

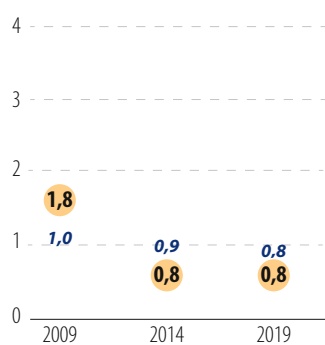
La communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge ne dispose d'aucun lit d'hospitalisation ni de service d'urgence. Elle est donc dépendante de l'offre de soins des territoires voisins (Côte Fleurie et Caen) mais également des professionnels de santé libéraux de proximité. Or, en démographie médicale, entre 2009 et 2019, l'intercommunalité perd plus de la moitié de ses médecins de ville (- 53 %). Le rythme est plus important en début de période (- 6 médecins par an entre 2009 et 2014) et tend à se ralentir (légère remontée entre 2014 et 2019). L'effectif se stabilise à 26 médecins en 2019.

La densité médicale, qui était supérieure au niveau régional en 2009 (1,8 médecin généraliste pour 1 000 habitants contre 1 pour 1 000 au niveau régional), a baissé et atteint à présent le niveau régional (0,8 médecin généraliste pour 1 000 habitants).

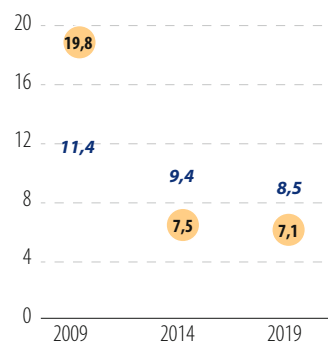
Cette tendance est problématique pour un territoire où la population âgée (75 ans et plus) a eu la plus forte variation relative de l'Estuaire de la Seine (+ 32,4 %) avec près de 1 000 nouveaux seniors. Les deux dynamiques sont paradoxalement opposées. On note aussi qu'il n'y a pas eu de création de maison médicale sur la période 2009-2019 d'après l'Insee.

MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Nombre pour 1000 habitants



Nombre pour 1000 habitants de + de 75 ans



Dynamiques des équipements de proximité

7.

Sources : Insee, BPE 2019.



Services publics
Taux d'équipement

- 0,8 point
entre 2014 et 2019

8,3 en 2019
pour 10 000 habitants



Services de proximité
Taux d'équipement

+ 0,1 point
entre 2014 et 2019

36,2 en 2019
pour 10 000 habitants



Commerces de proximité
Taux d'équipement

+ 1,4 point
entre 2014 et 2019

34,9 en 2019
pour 10 000 habitants

Méthodologie

Les équipements de proximité ont été considérés en trois composantes, services publics, services marchands à la personne et commerces avec une gamme d'équipement représentant la proximité. La période a été ramenée à 2014-2019 pour augmenter le panel d'équipements.

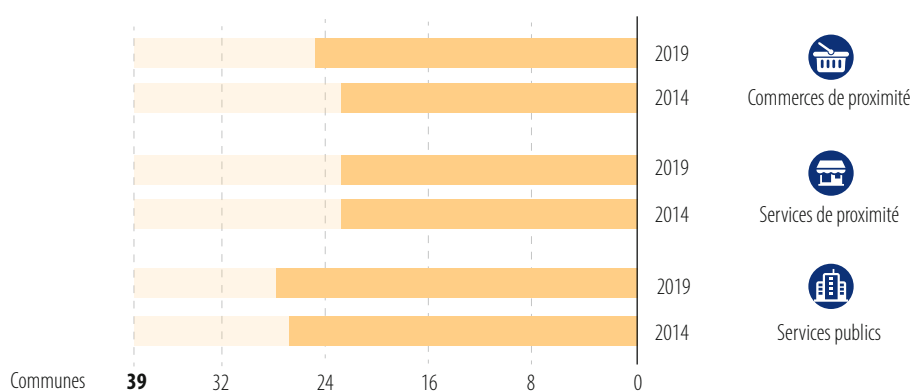
Les services publics retenus : police et gendarmerie, urgences hospitalières, Pôle Emploi, centres des impôts, écoles primaires, collèges. Les centres d'incendie et de secours (pompiers), les structures judiciaires, les gares et les bibliothèques n'ont pas pu être intégrées à ce dispositif d'observation car elles n'étaient pas recensées en 2014.

Les autres services de proximité retenus : banques et assurances, services postaux, salons de coiffure, laveries et pressings, médecins généralistes. Les crèches n'ont pas pu être retenues car elles n'étaient pas encore recensées en 2014.

Les commerces de proximité retenus : commerces d'alimentation générale et supérette, boulangeries, boucheries-charcuteries, poissonneries, librairies, papeteries presse, fleuristes, jardinerie ou animalerie, pharmacie. Les bureaux de tabac, les primeurs et les cafés/bars manquent à l'observation.

NIVEAU D'ÉQUIPEMENT

Nombre de communes sans équipement



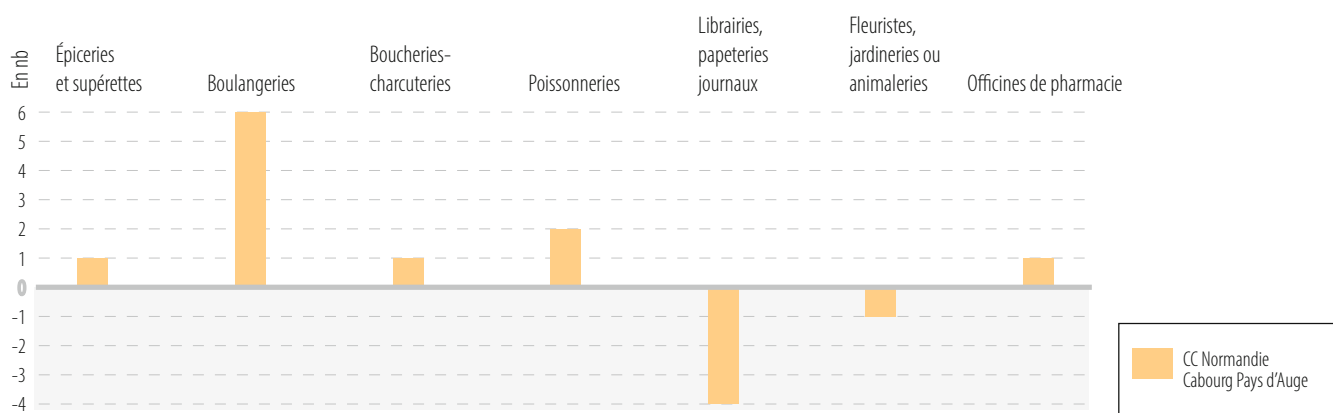
Types d'équipement ayant le plus perdu/gagné de sites

- Poissonneries
- Librairies, papeteries journaux
- Médecins généralistes exerçant en cabinet
- Banques
- NA - Non applicable*
- Centres de finances publiques

* NA – Non applicable : pas d'augmentation/ diminution significative sur la période.

COMMERCES DE PROXIMITÉ

Évolution entre 2014 et 2019



Dynamiques du tourisme

8.

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017 - Insee, en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux - Statistiques de fréquentation des sites du CRT Normandie

Nombre
de résidences
secondaires

+ 4 %

entre 2007 et 2017

18 276 en 2017



Part
des résidences
secondaires

56,7% en 2007

54,4 % en 2017

L'offre hôtelière est stable sur le territoire de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge depuis 2016 avec un nombre constant de 24 hôtels répartis sur 7 communes et une légère hausse de 0,4 % du nombre de chambres. Cette même stabilité est constatée en hôtellerie de plein air avec 26 campings répartis sur 11 communes. Cependant, une baisse de 4 % du nombre d'emplacements localisée principalement sur Gonneville-en-Auge et Houlgate est à noter.

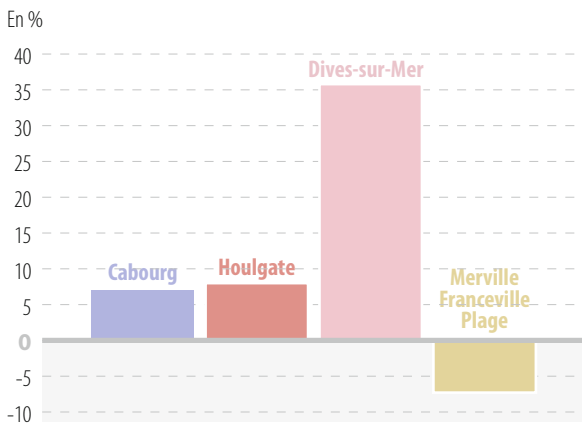
La commune de Cabourg a perdu 4 résidences de tourisme en 2020 soit une perte de 720 lits. Dives-sur-Mer s'est doté d'une seconde résidence de tourisme et 180 lits. Deux villages vacances ont ouvert à Auberville et Dives-sur-Mer en 2015 faisant progresser de 61 % le nombre de lits. Houlgate accueille l'unique auberge de jeunesse du territoire ouverte en 2019 et proposant 236 lits.

Le nombre de résidences secondaires a augmenté de 4,3 %. Une plus forte augmentation est constatée dans les communes d'Auberville (+ 266,7 % soit + 168 résidences secondaires), Dives-sur-Mer (+ 35,8 % soit + 480 résidences secondaires), Houlgate (+ 8,2 %, soit + 300 résidences secondaires) et Cabourg (+ 6,9 %, soit 556 résidences secondaires). Une baisse des résidences secondaires est à noter dans les communes de Gonneville-sur-Mer (- 69,7 %, soit - 461 résidences secondaires) et Merville-Franceville-Plage (- 7,3 %, soit - 125 résidences secondaires).

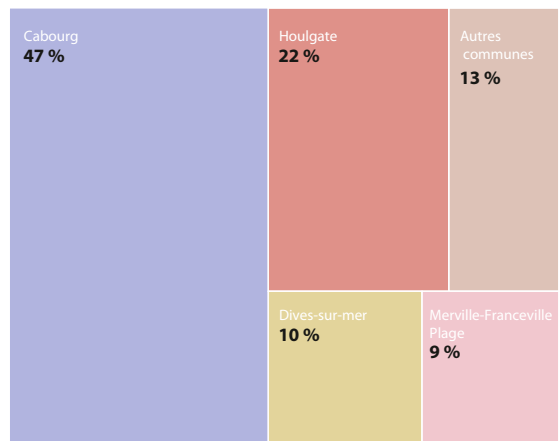
La part des résidences secondaires sur le total des logements est stable à 54,4 %. Cependant, deux communes connaissent un phénomène opposé : la part des résidences secondaires sur le total des logements de la commune d'Auberville passe d'un quart à la moitié tandis que la commune de Gonneville-sur-Mer divise par deux la part de ses résidences secondaires.

RÉSIDENCES SECONDAIRES

Évolution entre 2007 et 2017



Répartition par commune en 2017



HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES



Nombre de chambres d'hôtels

+ 0,4 % entre 2016 et 2020

692 en 2020



Nombre d'emplacements de camping

- 4 % entre 2016 et 2020

3 665 en 2020



Nombre de Résidences de tourisme

- 23 %

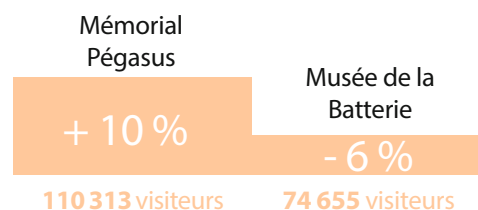


Nombre de Village vacances

+ 61 %

FRÉQUENTATION DES SITES TOURISTIQUES

Évolution entre 2015 et 2018



Évolution des limites intercommunales

Sources : Délégation générale des collectivités locales (DGCL) dépendant du Ministère de l'intérieur.



39 communes

composent la communauté de communes Normandie - Cabourg - Pays d'Auge depuis 2018

9.

La communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge a été constituée en 2017. Initialement créée sous le nom de Cabalor - Estuaire de la Dives - Capadoz, elle est renommée par arrêté le 16 décembre 2017.

Cette première composition de l'intercommunalité s'appuie sur la fusion des communautés de communes de l'Estuaire de la Dives (6 communes), du Pays d'Auge dozuléen (15 communes), et de la communauté de communes Campagne et de la baie de l'Orne (9 communes).

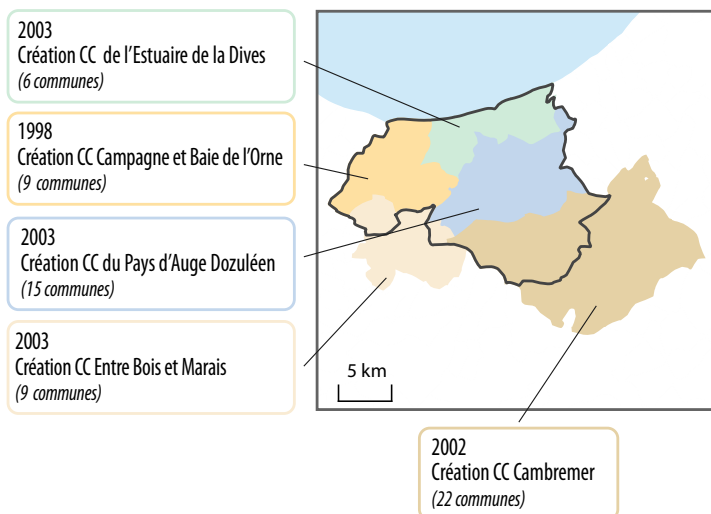
Issues de la communauté de communes Entre bois et marais, les communes d'Escoville, Saint-Samson et Touffréville ont également participé à la constitution de la communauté de communes en 2017, portant à 33 le nombre de communes adhérentes.

Dès 2018, le territoire de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge s'agrandit. Situées au sud-est de l'intercommunalité, en provenance de l'ancienne communauté de communes de Cambremer, Beaufour-Druval, Beuvron-en-Auge, Gerrots, Hotot-en-Auge, Rumesnil et Victot-Pontfol rejoignent la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge.

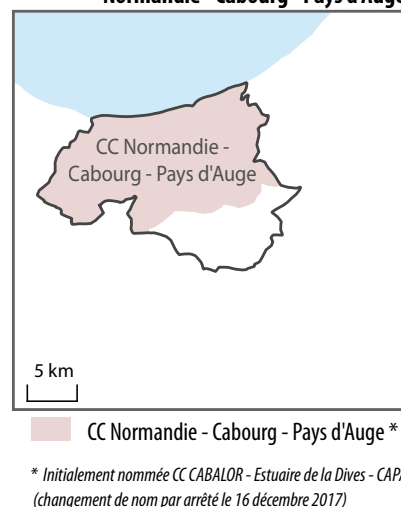
Avec ces six nouvelles adhésions, l'intercommunalité réunit désormais 39 communes du Pays d'Auge.

VERS LA CONSTITUTION ACTUELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

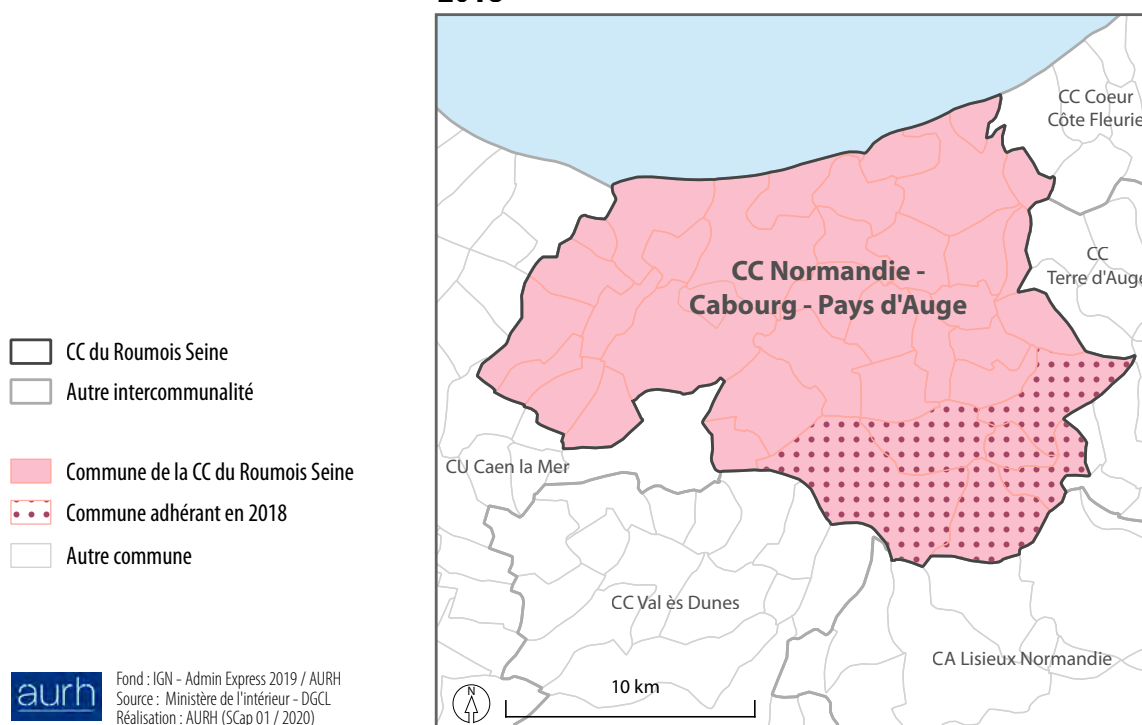
1998-2003 Création des premières intercommunalités



2017 Création de la communauté de communes Normandie - Cabourg - Pays d'Auge



2018 De nouvelles adhésions à la communauté de communes Normandie - Cabourg - Pays d'Auge



Évolution des zones d'emploi

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017.

10.



48 %

des actifs habitant
la CC Normandie Cabourg
Pays d'Auge
y travaillent également en 2020



4 %

des emplois
de la zone d'emploi de Caen se
situent dans la CC Normandie
Cabourg Pays d'Auge en 2020



5 %

des actifs occupés
de la zone d'emploi de Caen habitent
la CC Normandie Cabourg
Pays d'Auge en 2020

Établie à partir de l'observation des flux de déplacements domicile-travail des actifs, la zone d'emploi (ZE) est définie par l'Insee comme un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Il y a 30 ans, les communes de l'actuelle communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge étaient principalement reliées à la zone d'emploi de Caen-Bayeux.

La zone d'emploi de Lisieux constituait, le pôle d'emploi préférentiel des actifs de 6 des 39 communes de l'intercommunalité, situées le plus à l'est.

En 2010, l'analyse des migrations domicile-travail réduit la zone d'emploi de Caen à l'ouest avec la création de la zone d'emploi de Bayeux en propre. Si la grande majorité de l'intercommunalité de Cabourg demeure rattachée à la zone d'emploi de Caen, 3 communes de l'ouest intègrent la nouvelle zone d'emploi créée autour de Honfleur.

En 2020, 38 des 39 communes de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge sont rattachées à la zone d'emploi de Caen. Seuls les 45 actifs de la commune de Heuland sont affiliés à la zone d'emploi de Honfleur – Pont-Audemer nouvellement créée à partir des zones d'emploi de Honfleur et de Pont-Audemer.

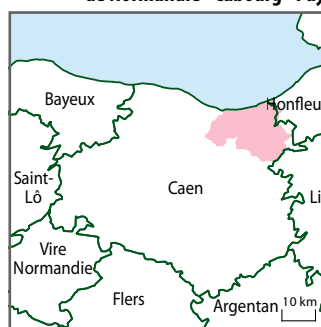
VERS UN RATTACHEMENT TOTAL DE NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE À LA ZONE D'EMPLOI DE CAEN

1990 Normandie - Cabourg - Pays d'Auge étendue dans 2 zones d'emploi



Zone d'emploi 1990

2010 Caen, principal zone d'emploi des communes de Normandie - Cabourg - Pays d'Auge



Zone d'emploi 2010

2020 Normandie - Cabourg - Pays d'Auge, un composant de la zone d'emploi de Caen



Limites

- Commune
- Zone d'emploi 2020
- CC Normandie - Cabourg - Pays d'Auge* (territoire en vigueur depuis 1er janvier 2018)

* Sont repérées les communes d'au moins 1 000 emplois au dernier recensement (RP 2017)



L'Estuaire de la Seine,
territoire d'intervention de l'AURH

L'Agence d'urbanisme accompagne les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'Estuaire de la Seine.

Le territoire d'intervention de l'AURH est l'Estuaire de la Seine, composé de 15 intercommunalités.

[AGA/AF/AS/CC/EL/JFM/MM/SCah/SCap - PA_91 - 06.2021]

Édition et réalisation AURH

Agence d'urbanisme
Le Havre -
Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 Le Havre cedex
aurh@aurh.fr

aurh.fr
[02 35 42 17 88]

